

Mairie de Saint-Suliac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le 30 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Pascal BIANCO, Maire**.

Présents : Madame ALLAIN.

Messieurs BIANCO, MOURET, LECOINTRE, THIEULANT, PRIGENT, LEBELLOUR, BRIAND, POIRIER, LANGLAIS, TAVET, GALLAND, ROUSSEL.

Absents : Monsieur BOUVET, excusé et Madame BORDIER qui a donné pouvoir à Madame ALLAIN.

Secrétaire de séance : Madame ALLAIN.

Date de convocation : 25/04/2009

Le Maire ouvre la séance à 21 heures suite à la réunion de présentation par CŒUR des zones humides, et, après lecture du compte rendu de la séance précédente, il passe à l'ordre du jour.

1. CONVENTION CESU

Présentation par Monsieur BIANCO.

Considérant que la commune a reçu des paiements en chèques CESU pour la prestation garderie et qu'il convient de s'affilier au CRCESU pour en obtenir le remboursement, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner autorisation pour l'affiliation de la commune à cet organisme et signature de la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré,

➤ *Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.*

2. MODIFICATION DUREE DE TRAVAIL DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Présentation par Madame ALLAIN.

Madame ALLAIN expose que ce poste, qui concerne l'école maternelle de l'école publique, était créé sur une durée hebdomadaire de 28,5 heures et que, sur demande de l'agent, après avis du comité technique paritaire, une réduction de 3 heures hebdomadaire est proposée.

Après en avoir délibéré,

➤ *Le conseil municipal vote à l'unanimité la modification de la durée hebdomadaire du poste à 25,5 heures.*

3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Présentation par Monsieur Bianco.

Le tableau des emplois communaux n'a pas fait l'objet d'une délibération depuis plusieurs années et suite à des modifications de grade, de durée hebdomadaire et de départ à la retraite, il convient de le mettre à jour comme suit :

EMPLOI	EFFECTIF	HORAIRE HEBDOMADAIRE	POSITION
Attaché territorial	1	35	Titulaire
Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	1	20)	T (disponibilité)
Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	1	15 (agence postale)	NT (auxiliaire)
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	2	35	T
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	1	25,5	T
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	1	25	T
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	1	20	T

➤ *Le conseil municipal vote à l'unanimité.*

4. CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI DU 4/5/2009 au 3/5/2011.

Présentation par Monsieur BIANCO.

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a décidé de subventionner avantagement les collectivités qui recrutent en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'une convention pour l'emploi d'un agent en CAE pour deux années et indique les modalités de la fiche de poste à savoir notamment l'entretien dans la commune et la circulation ainsi qu'une formation pour l'obtention du permis poids lourds. Le coût total charges incluses restant à charge de la Mairie sera de l'ordre de 806€ mensuel.

➤ *Le conseil municipal vote par 13 voix pour et 1 abstention.*

5. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF

Présentation par Monsieur BIANCO.

Suite à ces nouvelles dépenses le budget doit faire l'objet d'une décision modificative. Le montant nécessaire sera imputé sur les dépenses imprévues et le budget rééquilibré.

➤ *Le conseil municipal vote à l'unanimité.*

6. DELEGATION DE FONCTION A DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Présentation par Monsieur BIANCO.

Suite à réunion et pour la bonne gestion de la commune, Monsieur Le Maire propose de donner délégation de fonction à des conseillers municipaux :

- Sports-Equipements et événement sportifs : Monsieur LEBELLOUR.
- Camping : Monsieur PRIGENT.
- Finances : Monsieur BOUVET.
- Contrat d'objectif : Monsieur BRIAND.
- Gestion des salles, des clés et représentation de la commune à l'association des plus beaux villages de France : Monsieur TAVET.

Le montant total des indemnités est inchangé, les conseillers délégués seront nommés par arrêté pour un an reconductible tacitement

➤ *Le conseil municipal vote à l'unanimité.*

7. CREATION D'UNE REGIE POUR L'ENCAISSEMENT DE PRODUITS A LA MAIRIE ANNEXE

Présentation par Monsieur BIANCO.

Monsieur Le Maire propose de délibérer sur la création d'une régie comptable à la Mairie annexe pour l'encaissement de produits divers comme les recettes des photocopies, des livres, des cartes touristiques et d'autres produits pris en charge à la Mairie annexe.

Après en avoir délibéré,

➤ *Le conseil municipal vote à l'unanimité.*

Monsieur Le Maire passe ensuite aux diverses informations :

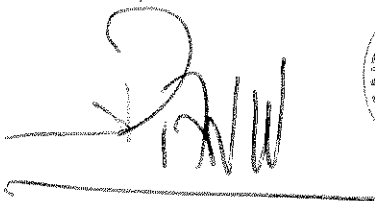
- Réunions-visites :

- Le 15 mai : sortie patrimoine RV mairie à 18h.
- Le 12 mai : réunion de la commission communication à 20h.
- Le mardi 6 : réunion de la commission Port à 18h15.
- Le 8 mai : Messe à 10h30 et cérémonie à 11h30.
- Le 7 juin : élections européennes – tableau des permanences.

L'ordre du jour et les informations diverses étant épuisés, Le Maire lève la séance à 23h40.

Le 6 mai 2009

Le Maire,



Le secrétaire,

